



BULLETIN D'INSCRIPTION

DIMANCHE 27 MAI 2018

PARKING COUVERT LECLERC ATOUT SUD 1 RUE ORDRONNEAU REZE

VOS COORDONNEES

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

COORDONNEES TELEPHONIQUES :

COURRIEL :@.....

NUMERO CARTE IDENTITE OU PASSEPORT :

DATE DE DELIVRANCE :

DEPARTEMENT DE DELIVRANCE :

MARQUE – TYPE – IMMATRICULATION DE VOTRE VEHICULE

.....

Je déclare sur l'honneur ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du Code Pénal).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers et m'engage à m'y conformer.

NOMBRE D'EMPLACEMENT(S) : X 15 € = €

Je joins à ce bulletin d'inscription dûment rempli :

- la photocopie de ma carte d'identité ou passeport recto-verso
- mon règlement par chèque à l'ordre de REZE BASKET 44
- une enveloppe timbrée avec mes coordonnées postales pour le renvoi de votre confirmation d'inscription

DATE : SIGNATURE :

Le paiement est possible uniquement par chèque à l'ordre de REZE BASKET 44

Toute inscription retournée incomplète ne sera pas prise en compte

Une confirmation écrite de votre inscription vous sera adressée.



INSCRIPTION & REGLEMENT

VIDE-GRENIERS DIMANCHE 27 MAI 2018

Parking couvert « Leclerc Atout Sud » à REZE

INSCRIPTIONS PAR COURRIER ET LORS DES PERMANENCES

DOSSIER COMPLET A RETOURNER : REZE BASKET 44 - 16 avenue des Gâts - 44400 REZE

- Bulletin d'inscription dûment rempli (à télécharger sur le site : rezebasket.com)
- Photocopie de la carte d'identité recto / verso ou passeport
- Règlement par chèque à l'ordre du RB44 (15€ par emplacement)
- Enveloppe timbrée à vos coordonnées pour le renvoi de la confirmation d'inscription à présenter à l'entrée le jour du vide-greniers

Merci de vérifier sur le site rezebasket.com si le vide-greniers est complet avant d'envoyer votre demande

Demande de renseignements : videgreniers@rezebasket.com

Toute inscription retournée incomplète ne sera pas prise en compte

I - CONDITIONS RESTRICTIVES

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les objets exposés appartiennent et demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, tant en cas de casse, de vol ou d'autres préjudices. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammable, armes, etc...). La vente exclusive de vêtements ou de produits alimentaires est également interdite. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature et toute personne susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation.

II - PIECES OBLIGATOIRES

Chaque personne devra présenter sa pièce d'identité fournie à l'inscription, sa confirmation d'inscription et s'acquitter du droit de place, par chèque établi à l'ordre du Rezé Basket 44, pour un montant de 15€ par emplacement. **Il ne sera effectué aucun remboursement.**

III – SURFACE

Le périmètre d'installation des ventes au déballage est limité au parking du Leclerc Atout Sud 1 rue Ordronneau à REZE. L'installation des stands doit impérativement et exclusivement se faire à l'intérieur de celui-ci pour des règles de sécurité. Dimension d'un emplacement : 1 place et demie de parking. La voiture de l'exposant sera stationnée après déballage sur le parking aérien.

IV - INSTALLATION

L'installation des participants s'effectuera **le matin entre 6h00 et 8h00** et peut se faire uniquement qu'accompagner d'une personne responsable de l'organisation. Tout exposant s'engage à accepter l'emplacement qui lui est indiqué. En cas de présentation après 08h00, il se verra refuser l'installation de son stand. Le vide-grenier s'achève à 18h00. Les participants s'engagent à rester sur place jusqu'à 18h00. **Important : pour toute réservation de plusieurs emplacements « côte à côte », il est impératif que les véhicules arrivent en même temps au pointage d'entrée avant 7h.**

V - OBLIGATION DE DEBARRAS DE L'EMPLACEMENT

Lors de son départ, l'occupant doit laisser son emplacement propre et libre de tout dépôt. Un sac poubelle sera distribué à chaque exposant. Un contrôle sera effectué sur place à la fin du vide-greniers.

La présence à cette journée, implique l'application du présent règlement. **Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux**, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Un café d'accueil sera offert jusqu'à 12h, sur présentation de votre confirmation d'inscription.